



CADRE ET MODALITES DE L'ACTION DE FERT

1. La nature, les objectifs et la forme d'action de FERT ont été déterminés dès l'origine (début des années 1980) par le contexte dans lequel cette action a été engagée. On peut notamment identifier trois facteurs principaux :
 - La vocation générale de l'association FERT qui est de contribuer à la recherche des voies de résolution des grands problèmes auxquels est confrontée la société moderne, en adoptant une démarche pragmatique qui privilégie une attitude innovante dans la manière de considérer les problèmes, notamment dans leur dimension humaine, et en se mettant en situation de recherche-action.
 - Les expériences accumulées alors par les acteurs du développement après plus de 20 interventions publiques et privées pour le développement des pays en développement. Ces expériences montraient notamment que les méthodes de développement fondées sur la mise en œuvre des techniques et la mobilisation d'expertise étaient largement insuffisantes pour générer un décollage de l'agriculture de ces pays.
 - L'initiative des organisations professionnelles céréalières françaises, de soutenir des actions d'aide au développement des économies agricoles des pays en développement en s'appuyant sur l'expérience vécue du développement de l'agriculture française dont l'histoire s'est écrite tout au long du XX^{ème} siècle.
2. Ces éléments ont contribué à fonder à la fois une vision du développement agricole et des orientations d'action pour FERT. Pour FERT, le développement des économies agricoles repose fondamentalement sur l'acte de production des agriculteurs, dont il est la résultante. Cet acte de production qu'il soit à finalité uniquement domestique ou de marché, est le fait d'entrepreneurs dont le métier est de combiner des facteurs de production en prenant un risque, en vue d'un résultat qui rémunère leur effort et le risque. Dans ce processus l'agriculteur agit en pleine responsabilité. Il est fondamental de respecter cette responsabilité qui s'exprime dans la prise de risque.

L'exercice de ce métier revêt deux caractéristiques essentielles :

- L'agriculteur est doublement dépendant de son environnement : à la fois pour l'accès aux facteurs de production et pour valoriser la part de sa production qu'il livre au marché.
- Le caractère systémique de l'activité implique une cohérence dans les interventions sur les différentes composantes de cet environnement notamment pour l'accès aux facteurs de production.

Or dans la très grande majorité des situations dans les PED, ces deux éléments ne sont pas satisfaits soit parce que les fonctions correspondantes ont été prises en charge par les Etats qui ont montré leur incapacité à les assumer efficacement, soit parce que les conditions de faible rentabilité de certaines d'entre elles n'incitent pas les entrepreneurs privés à les mettre en œuvre.

Cet état de fait oriente donc l'action vers l'accompagnement de l'agriculteur pour faire évoluer son environnement, plutôt que vers l'immixtion dans son propre domaine de responsabilité.

L'expérience française montre que les agriculteurs sont capables de faire évoluer leur environnement pour obtenir de manière cohérente et durable des services de qualité, mais que la condition déterminante est qu'ils créent ensemble les organisations ad hoc.

3. Les objectifs d'action de FERT qui découlent de cette approche sont les suivants :

- Conduire des actions à caractère démonstratif permettant aux agriculteurs de constater l'intérêt de créer les organisations leur apportant de façon durable des services de qualité.
- Intervenir dans le respect de la responsabilité des agriculteurs et dans la réalité du contexte économique de l'agriculture de chaque pays, avec le souci de la viabilité et de la durabilité des organisations créées.
- Mobiliser à cette fin le savoir faire détenu par les élus et salariés de nos propres organisations professionnelles françaises.
- Adapter la méthodologie et l'ingénierie de l'action aux exigences de cette approche, notamment en terme de qualité d'animation, de durée et de continuité de l'action.

4. L'universalité des principes qui sous-tendent l'organisation des producteurs, à savoir le coopérativisme et le mutualisme, a conduit FERT à intervenir dans des contextes très variés, non seulement quant aux caractéristiques agro climatiques, mais aussi par le niveau de développement, le degré de structuration, la nature des problèmes rencontrés par les agriculteurs, etc...

Pour satisfaire les exigences de l'action dans cette diversité de situations et en tenant compte des contraintes propres aux prescripteurs bailleurs de fonds, FERT a été amenée à intervenir sous des formes également variées, qui couvrent la palette des types de prestations que l'on peut rencontrer et qui sont nécessaires dans la réalité des situations de développement d'une économie agricole, quelle qu'elle soit. Ainsi FERT agit aussi bien sous la forme classique d'une ONG de développement, que comme prestataire d'expertise sur le marché de la consultance, ou encore comme agent économique prenant un engagement financier dans une organisation ou une entreprise.

FERT considère qu'il est nécessaire d'avoir la capacité d'exercer ces différentes formes d'actions pour assumer de manière authentique l'option d'accompagnement des agriculteurs dans la création et la consolidation d'organisations capables de leur apporter des services durables en fonctionnant dans la réalité économique de leur pays.

5. La mobilisation du savoir faire professionnel français qui fait partie intégrante de la méthode d'action de FERT conduit à associer de manière presque systématique à travers les hommes, élus ou salariés, une ou plusieurs organisations professionnelles à caractère syndical, technique, économique ou financier. Cet engagement offre aux organisations concernées l'opportunité de bénéficier en retour de la découverte de situations nouvelles, d'une ouverture pour leur personnel intervenant, et d'éléments de réflexion sur les situations comparées, aussi bien que sur d'éventuelles stratégies de développement. Ainsi la relation créée par l'intermédiaire de FERT à l'occasion d'une action visant à l'émergence d'une organisation d'agriculteurs dans un PED peut se poursuivre au delà de la phase projet, par une relation directe, à caractère technique, économique ou commercial.

L'expérience accumulée par FERT au cours de plus de vingt années d'activité ainsi que la diversité des situations vécues, lui donnent aujourd'hui la capacité d'apporter aux professionnels et aux organisations agricoles françaises des éléments d'analyses et de réflexions rendus nécessaires pour les débats de plus en plus actuels sur l'interdépendance grandissante des agriculteurs du monde, les relations de l'agriculture au vivant dans le double respect du métier d'agriculteur et de l'environnement, et enfin sur la relation de l'agriculture aux territoires en terme de préservation et de dynamique de développement.

6. Ainsi FERT s'est constituée en interface entre :

- Le monde agricole français riche d'une expérience de développement, détenteur de valeurs permettant aux hommes de prendre en charge ensemble leur propre développement dans le respect de la responsabilité de chacun et confronté aujourd'hui à l'ouverture planétaire.
- Les agriculteurs de pays en développement, également confrontés à la mondialisation, mais en premier lieu à la recherche des moyens d'engager un processus de progrès leur permettant d'améliorer leurs revenus, et partant de contribuer à mieux satisfaire les besoins alimentaires de leur pays.

Ce positionnement a conduit FERT à devenir un acteur engagé, développant une compétence professionnelle de coopération internationale pour permettre la rencontre de ces deux ensembles d'hommes dans un esprit de solidarité active génératrice d'un enrichissement mutuel.

Fert, le 12.01.2007